

Des projets pour la classe

Écoles fleuries

DOMAINES : environnement, sciences, production d'écrits

Organisée depuis vingt-cinq ans par la Fédération nationale OCCE et les DDEN, avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale, l'action « Écoles fleuries » est un projet d'apprentissage par le jardinage et une sensibilisation à l'éducation au développement durable : agir sur son cadre de vie, apprendre à lui apporter vigilance et soin quotidien, respecter le travail des autres, observer « grandeur nature » le rythme des saisons.

Les inscriptions sont prises auprès de l'OCCE-06 au cours du premier trimestre.

L'objet. — L'action porte sur les aménagements intérieurs ou extérieurs de l'école pour autant que ceux-ci soient réalisés essentiellement par les élèves.

Public. — Toutes les écoles et tous les établissements de l'enseignement public de la maternelle au collège.

Conditions.

* respecter le cahier des charges pour une évaluation équitable ;

* développer une démarche coopérative qui valorise la participation du plus grand nombre, l'autonomie et la responsabilité à travers un projet interdisciplinaire ;

* accueillir les membres de la commission départementale chargée d'évaluer les travaux.

Compte rendu. — Le projet donne lieu à la rédaction d'un album servant de compte rendu des travaux, album qui sera communiqué au jury. Un CD-ROM ou DVD illustrant le déroulement de l'activité, d'une durée de 5 min maximum, pourra être joint au dossier.

Mois de mai : une délégation des DDEN (délégués départementaux de l'éducation nationale) se rend dans les écoles engagées pour observer et renseigner les critères d'appréciation.

Mois de juin : un jury comprenant des responsables de l'OCCE, des DDEN et des directeurs ou directrices d'école se réunit pour décerner les prix départementaux dans les différentes catégories prévues. À cette occasion sont choisis les dossiers envoyés à Paris pour concourir au prix national.

Contact/infos: 04.93.80.99.52
ad06@occe.coop
www.occe06.com